

Présents :

- Mmes : BOYAT Sylvie, BOINNARD Nadine, ROSSET Erika, BOINNARD MORALLET Laurence, DAGUIN Océane et COMTE Marie-Christine.
- Mrs : MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michael, MUGNIER Jean Marie, VULLIEZ Alain, ROSSET Bernard et MAXIT Aurélien et BAUD Jérôme.

Absent excusé :

- Mme BOULAKBECHE Sabrina, elle donne pouvoir à Mme DAGUIN Océane.

La séance est ouverte à 20h02. Elle est ouverte par Monsieur MORAND Jean-Claude, maire de la commune de Seytroux.

Mr ROSSET Mickael est nommé secrétaire de la séance.

Mr le maire propose le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 17 avril 2026. Le conseil municipal valide ce compte-rendu à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Approbation des Comptes financiers uniques
- Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2025
- Présentation et vote des budgets primitifs et délibérations s'y rapportant
- Vote des taxes d'imposition
- Proposition composition commission communale des impôts indirects
- Achat terrain au Sey
- Point sur les travaux
- Urbanisme
- Questions diverses.

1. Approbation des Comptes Financiers Uniques (CFU)

Mr le maire présente les Comptes Financiers Uniques (CFU) au conseil municipal.

1.1. Multiservice

COMPTE FINANCIER UNIQUE_MULTISERVICES			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
Dépenses 2025	53 483.55	68 770.86	
Recettes 2025	62 896.36	76 798.26	
RESULTATS 2025	9 412.81	8 027.40	17 440.21
RESULTAT ANTERIEUR A REPORTER	-13 054.59	41 293.59	
RESULTAT DE CLOTURE 2025	-3 641.78	49 320.99	45 679.21

1.2. Caveaux

COMPTE FINANCIER UNIQUE_CAVEAU			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
Dépenses 2025	14 200.00	19 268.00	
Recettes 2025	17 600.00	17 600.00	
RESULTATS 2025	3 400.00	-1 668.00	1 732.00
RESULTAT ANTERIEUR A REPORTER	5 100.00	1 668.00	
RESULTAT DE CLOTURE 2025	8 500.00	0.00	8 500.00

1.3. Eau et assainissement

COMPTE FINANCIER UNIQUE_EAU ET ASSAINISSEMENT			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
Dépenses 2025	280 428.85	196 263.03	
Recettes 2025	213 362.97	269 203.10	
RESULTATS 2025	-67 065.88	72 940.07	5 874.19
RESULTAT ANTERIEUR A REPORTER	-75 832.90	4 064.03	
RESULTAT DE CLOTURE 2025	-142 898.78	77 004.10	-65 894.68

Le déficit est dû en partie à 2 subventions en attente destinées à la sécurisation de la ressource en eau. 23 970 € sont en attente du département et 22 855 € doivent provenir de l'état.

1.4. Budget principal

COMPTE FINANCIER UNIQUE_BUDGET COMMUNE			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
Dépenses 2025	455 999.21	554 304.85	
Recettes 2025	293 311.24	671 620.01	
RESULTATS 2025	-162 687.97	117 315.16	-45 372.81
RESULTAT ANTERIEUR A REPORTER	-108 463.20	659 459.68	
RESULTAT DE CLOTURE 2025	-271 151.17	776 774.84	505 623.67

L'excédent est dû à des travaux qui n'ont pas été engagés.

Monsieur le Maire se retire de la séance et quitte la salle.

La présidence est cédée à Mme BOYAT Sylvie, 1^{ère} Adjointe, pour permettre à l'assemblée de le voter.

Le conseil municipal délibère et vote les 4 CFU à l'unanimité.

2. Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2025

2.1. Budget principal

Mr le maire réintègre la séance et expose l'affectation des résultats du budget COMMUNE.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	117 315.16 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	659 459.68 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	776 774.84 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-271 151.17 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E -271 151.17 €
AFFECTATION = C	=G+H 776 774.84 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	271 151.17 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	505 623.67 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Le conseil municipal délibère et vote l'affectation des résultats du budget COMMUNE à l'unanimité.

2.2. Eau et assainissement

Mr le maire expose l'affectation des résultats du budget EAU ET ASSAINISSEMENT.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
<u>a. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	72 940.07 €
<u>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00 €
<u>c. Résultats antérieurs de l'exercice</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	4 064.03 €
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	77 004.10 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>e. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	-142 898.78 €
<u>f. Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	0.00 €
Besoin de financement = e. + f.	-142 898.78 €
AFFECTATION (2) = d.	77 004.10 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	77 004.10 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 6386) :	0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le conseil municipal délibère et vote l'affectation des résultats du budget EAU ET ASSAINISSEMENT à l'unanimité.

2.3. Caveaux

Mr le maire expose l'affectation des résultats du budget CAVAUX.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-1 868.00 €
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif ;	0.00 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	1 868.00 €
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	0.00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	8 500.00 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	0.00 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 6586) :	0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le conseil municipal délibère et vote l'affectation des résultats du budget CAVAUX à l'unanimité.

2.4. Multiservice

Mr le maire expose l'affectation des résultats du budget MULTISERVICE.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	8 027.40 €
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	41 293.59 €
C. Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	49 320.99 €
D. Solde d'exécution d'investissement	-3 641.78 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E -3 641.78 €
AFFECTATION = C	=G+H 49 320.99 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	3 641.78 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	45 679.21 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Le conseil municipal délibère et vote l'affectation des résultats du budget MULTISERVICE à l'unanimité.

3. Présentation et vote des budgets primitifs et délibérations s'y rapportant

Mr le maire présentent à l'assemblée les budgets primitifs par chapitre.

Budget CAVEAUX :

- **FONCTIONNEMENT :** Dépenses et recettes équilibrées à : 14 200.00 €
- **INVESTISSEMENT :** Dépenses et recettes équilibrées à : 22 700.00 €

Le conseil municipal vote le budget primitif 2026 CAVEAUX à l'unanimité.

- Budget MAISON MULTISERVICES :

- **FONCTIONNEMENT :** Dépenses et recettes équilibrées à : 116 855.21 €
- **INVESTISSEMENT :** Dépenses et recettes équilibrées à : 66 630.03 €

Le conseil municipal vote le budget primitif 2026 MAISON MULTI-SERVICES à l'unanimité.

- Budget EAU et ASSAINISSEMENT :

- **FONCTIONNEMENT :** Dépenses et recettes équilibrées à : 398 761.00 €
- **INVESTISSEMENT :** Dépenses et recettes équilibrées à : 575 922.83 €

Le conseil municipal vote le budget primitif 2026 EAU ET ASSAINISSEMENT à l'unanimité.

- Budget COMMUNE :

- **FONCTIONNEMENT :** Dépenses et recettes équilibrées à : 1 149 578.67 €
- **INVESTISSEMENT :** Dépenses et recettes équilibrées à : 2 273 784.91 €

Le conseil municipal vote le budget primitif 2026 COMMUNE à l'unanimité.

4. Vote des taxes d'imposition

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025 et de les porter à :

- Taxe sur le foncier bâti (TFB) : 19.72 %
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 45.50 %
- Taxe d'habitation (TH) sur les résidences Secondaires (MTHS) : 12.49 % majoré de 50%

Le conseil municipal délibère et vote le maintien des taxes d'imposition à l'unanimité.

5. Proposition composition commission communale des impôts indirects

Le conseil municipal met à jour et propose une liste des membres de la commission.

Titulaires		Suppléants	
CM	• Boyat Sylvie • Baud Jérôme • Boinnard Nadine • Boinnard Morallet Laurence • Comte Marie-Christine • Rosset Érika	CM	• Vauthay Michaël • Rosset Bernard • Vulliez Alain • Daguin Océane • Maxit Aurélien • Mugnier Jean-Marie
Extérieurs	• Vauthay Éliane • Rosset Raymond • Delerce Sophie • Vulliez Guy • Dupont Éric • Delerce Olivier	Extérieurs	• Morand Pierre • Boinnard Catherine • Vulliez Michel • Bouvet Mireille • Menoud Jean-Claude • Girod Jean-Marc

Le conseil municipal délibère et approuve la liste de la commission communale des impôts indirects à l'unanimité.

6. Achat terrain au Sey

Mr le maire propose l'acquisition d'environ 64 m² de la parcelle cadastrée A 1523 appartenant à Monsieur POTIER Stéphane. Le projet de division a été réalisé par le cabinet SELARL TROMBERT-MAGRETTI.

Le conseil municipal délibère et décide d'acquérir ce bien pour la somme de 4 000 €.

7. Questions diverses - calendrier

Une commission urbanisme se réunira le mardi 28 avril à 19h00.

La commission d'étude relative à l'attribution des subventions se réunira le lundi 4 mai à 18h30 :

- MORAND Jean-Claude
- ROSSET Mickael
- ROSSET Bernard
- MAXIT Aurélien
- BOYAT Sylvie
- BAUD Jérôme

La commission bâtiment se réunira le jeudi 7 mai à 19h00

La séance est clôturée à 22h30.